

PowerMic™ II

Microphone – Dictée numérique et reconnaissance vocale

Le PowerMic™ II de Nuance a été conçu pour augmenter la productivité des médecins ; son design ergonomique permet de contrôler les fonctions de dictée standard et de reconnaissance vocale.

Le microphone PowerMic II permet le contrôle de la dictée au pouce, la navigation, la correction et l'édition de la documentation créée à l'aide de la reconnaissance vocale.

Un contrôle complet de la dictée

Grâce au PowerMic II, il sera plus facile pour le médecin qui dicte sur PC de contrôler les fonctions d'enregistrement, de navigation et de sélection des champs dans des modèles de documents sur l'écran ainsi que d'utiliser les fonctions de correction et d'édition du texte reconnu.

En plus du contrôle complet de la dictée, le PowerMic II offre des fonctions de souris totalement opérationnelles et compatibles avec Microsoft® ; les médecins n'ont plus besoin de jongler avec le microphone, la souris et le clavier.

Fonctionnalités

- Connexion USB pour une installation Plug and Play facile ; l'utilisation d'un ordinateur avec carte son n'est plus nécessaire.
- Scanner de code-barres intégré (selon les modèles) pour la saisie du numéro d'identification du patient, des numéros d'accès ou toute autre donnée. Feed-back acoustique confirmant un déchiffrement réussi.

En utilisant le PowerMic II, les utilisateurs peuvent rapidement naviguer dans les champs des différents modèles de documents, enregistrer et utiliser le « remplissage à la voix » pour insérer du texte reconnu où ils le souhaitent. En associant un microphone ergonomique à des fonctions de souris, le PowerMic II permet aux médecins d'effectuer leur dictée plus rapidement, plus simplement et d'augmenter leur productivité.

Microphone parfaitement adapté pour une utilisation conviviale et un niveau d'enregistrement optimal.

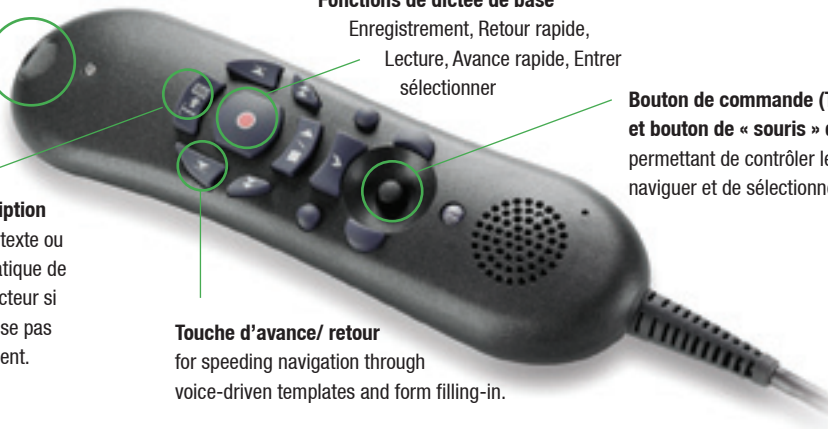
Touche de transcription pour reconnaître le texte ou pour l'envoi automatique de la dictée à un correcteur si le médecin ne finalise pas lui-même le document.

Fonctions de dictée de base

Enregistrement, Retour rapide, Lecture, Avance rapide, Entrer sélectionner

Touche d'avance/ retour for speeding navigation through voice-driven templates and form filling-in.

Bouton de commande (Track-point) et bouton de « souris » droite/gauche permettant de contrôler le curseur à l'écran, de naviguer et de sélectionner.



PowerMic™ II | Microphone – Dictée numérique et reconnaissance vocale

Spécifications techniques	
Système d'exploitation	Windows® 2000, Windows XP, Windows Vista® et Citrix®
Versions USB	USB Specification Revision 1.1 USB HID Class 1.1 USB Audio Class 1.0 USB Class Specification for DFU 1.0 USB HID Point of Sale 1.02
Réponse en fréquence	Entrée/sortie
Microphone	20 - 16,000 Hz
Haut-parleur	500 - 5,000 Hz
Consommation d'énergie	Courant : 150mA +/-10% Puissance : 0.75VA +/-10%
Minimum de CPU	Pentium® III
Normes de conformité	
Sécurité	EN 60950-1:2001 « Matériels de traitement de l'information – Sécurité – Partie 1 : Prescriptions générales »
Émissions CEM	EN 55022:1998/A1:2000/A2:2003 Appareils de traitement de l'information – Caractéristiques des perturbations radioélectriques – Limites et méthodes de mesure FCC 47 CFR Part 15 Class B emissions requirements (USA) ICES-003 Issue 3 Class B Digital Apparatus emissions requirements (Canada) AS/NZS CISPR 22:2002 Class B ITE emissions requirements (Australia)
Immunité CEM	EN 55024:1998/A1:2001/A2:2003 Appareils de traitement de l'information – Caractéristiques d'immunité – Limites et méthodes de mesures
Conformité CE	Yes
Conformité RoHs	Yes

Le PowerMic II comprend :

- Câble USB 9'
- Guide d'installation et de référence rapide (en anglais)



Pour plus d'informations, veuillez écrire à healthcare.international@nuance.com

© Copyright 2009 Nuance Communications, Inc. Tous droits réservés. Nuance, le logo Nuance, PowerMicII sont des marques commerciales et/ou des marques commerciales déposées de Nuance Communications Inc. et/ou de ses partenaires aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. Toutes les autres marques appartiennent à leurs propriétaires respectifs.